



Termes de référence

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR REALISER
L'ANALYSE SITUATIONNELLE DE L'ARRANGEMENT
INSTITUTIONNEL DE LA GESTION DES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BENIN**

SEPTEMBRE 2025



1- Contexte et justification

Les réponses au changement climatique ont souvent été Jusqu'à présent à court terme, limitées au cadre d'un projet donné et de nature sectorielle. Leur impact était ainsi limité, l'action climatique nécessitant un soutien à long terme, intersectoriel et multi-niveaux. En outre, les actions climatiques ont souvent été conçues et dirigées depuis l'étranger et non par les pays les moins avancés (PMA) eux-mêmes, ceci limite les possibilités de renforcement des capacités à long terme et la mise en place de systèmes propres aux PMA

Pour surmonter le défi du changement climatique, les PMA ont lancé leur vision à 2050 afin d'assurer leur propre résilience climatique. L'objectif pour tous ces pays consiste à être sur la voie d'un développement résilient au changement climatique d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. L'initiative des pays les moins avancés pour l'adaptation efficace et la résilience à long terme (LIFE-AR) est l'une des trois initiatives qui vise à aider les PMA à réaliser cette vision. LIFE-AR est une initiative dirigée et promue par les PMA, dont l'objectif est de développer des interventions à long terme en matière d'adaptation au changement climatique afin de réaliser des investissements derrière les priorités des acteurs locaux, de renforcer les institutions nationales, les systèmes et les capacités domestiques, et d'influencer l'architecture mondiale de financement du climat afin de mieux soutenir les PMA.

LIFE-AR est mis en œuvre dans les pays en trois phases :

- Phase de mise en place (2 ans) : L'objectif principal de la phase de mise en place est d'identifier et de concevoir les innovations nécessaires pour renforcer les institutions, les systèmes et les capacités existants pour l'action climatique aux niveaux national et local afin de réaliser la Vision 2050 pour les PMA et de s'éloigner de l'approche traditionnelle ("business as usual") pour adopter une approche innovante qui sort du statu quo ("business unusual"). Cette phase comprend le renforcement des systèmes et mécanismes financiers nationaux existants pour accéder au financement climatique mondial et l'identification d'une approche privilégiée pour acheminer au moins 70 % des fonds au niveau local afin de financer les investissements prioritaires de la communauté dans l'action climatique (appelé "mécanisme de mise en œuvre").
- Phase de test et d'évolution (4 ans) : L'objectif principal de la phase de test et d'évolution est d'établir la preuve de concept des mécanismes de mise en œuvre et des systèmes SEA pour mettre en œuvre les offres des PMA en testant les innovations introduites dans des zones sélectionnées dans chaque pays LIFE-AR et en finançant les investissements prioritaires des communautés en faveur de l'action pour le climat.



- Mise à l'échelle : La phase de mise à l'échelle vise à étendre géographiquement le mécanisme de mise en œuvre testé et renforcé à un plus grand nombre d'endroits dans le pays.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase au Bénin, l'IIED en collaboration avec le Ministère du Cadre de vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT) et le Centre d'Actions pour la Sécurité Alimentaire et le développement Durable (CASAD) lance les activités du LIFE-AR au Bénin.

Le Bénin, un pays de l'Afrique de l'ouest, conscient de sa vulnérabilité, d'ailleurs démontrée dans son Plan National d'Adaptation, a adhéré à l'initiative LIFE AR et fait partie des pays de la deuxième cohorte aux côtés de Madagascar, du Sénégal et de Népal. Il a amorcé en ce moment la phase d'établissement qui exige la mise en place ou l'identification d'un arrangement institutionnel, conforme à la vision de LIFE AR.

Dans le cadre de la gestion des changements climatiques au niveau national, le Bénin a mis en place plusieurs arrangements institutionnels notamment le Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC) qui regroupe tous les ministères sectoriels, le secteur privé et les organisations de la société civile. Il est l'instance pluridisciplinaire, multisectorielle et interinstitutionnelle placée sous l'autorité du Ministre chargé de l'Environnement. C'est un organe d'impulsion et d'analyse, de concertation, de conseils, d'avis et de suivi de la mise en œuvre des engagements de l'Etat dans le domaine des changements climatiques. Ce comité dispose en son sein des commissions à savoir la commission adaptation, atténuation, transfert de technologie, renforcement des capacités et genre et changement climatique.

En dehors de cet organe et ses commissions, il existe d'autres comités mis en place dans le cadre de l'opérationnalisation des différents documents de planification sur le Climat. Ces différents organes ont besoin d'être analysés afin de voir ceux ou celui qui répond ou qui peut être étoffé pour satisfaire les exigences de LIFE AR.

Les présents TDR sont élaborés pour solliciter les services d'un consultant national capable de mener une telle analyse et de proposer un arrangement adéquat pour la gestion de l'initiative au niveau national.

3- Objectifs.

L'objectif général est de réaliser une analyse approfondie des arrangements institutionnels existants pour la gestion des changements climatiques au Bénin et d'en proposer celui qui réponds à la gestion de l'approche prônée par LIFE AR.

De façon spécifique, il s'agira de :



- s'approprier de l'approche de l'initiative LIFE AR ;
- passer en revue les différents organes de gestion des changements climatiques au Bénin ;
- proposer un arrangement de gestion de LIFE AR ;
- justifier l'arrangement proposé au regard des exigences du LIFE AR
- définir le rôle, la composition et le fonctionnement de chaque organe;

4- Résultats attendus.

Au terme de l'étude, les résultats ci-après sont attendus :

- une analyse approfondie des organes et arrangements institutionnels ont permis de proposer des organes pertinents pour la mise en œuvre de LIFE AR
- la composition, le rôle et le fonctionnement des organes proposés sont définis ;
- l'organigramme de gestion de LIFE AR a été proposé.

5- Méthodologies.

La méthode de réalisation de cette étude est laissée à la discrétion du consultant. Cependant, elle doit prendre en compte la revue documentaire et les entretiens individuels et en groupe de tous les acteurs impliqués dans la gestion des changements climatiques au niveau du Bénin

Ensuite, cette méthodologie doit être documentée et présentée pour approbation lors de l'atelier de cadrage et de démarrage de l'étude.

6- livrables

La réalisation de l'étude devra déboucher sur les livrables ci-après :

- un rapport provisoire contenant les exigences de LIFE AR, l'analyse des organes existentiels en matière de gestion des changements climatiques, la proposition d'organes de gouvernance de LIFE AR, les rôles, composition et fonctionnement de l'organe proposé pui l'organigramme de gouvernance ;
- la présentation du rapport au cours d'un atelier de validation ;
- la prise en compte des observations des participants ;
- le rapport final après prise en compte des observations ;
- le rapport de la mission.

7- Profil du consultant

Le consultant individuel devra justifier des qualifications ci-après :



- être titulaire d'un diplôme universitaire BAC + 5 au moins en agronomie, sciences de l'environnement, économie, sociologie ou d'autres spécialités connexes ;
- avoir une bonne connaissance des arrangements légaux de gestion des changements climatiques au Bénin ;
- avoir capitalisé au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans la conduite des études relatives à l'analyses institutionnelles ;
- avoir conduit une étude similaire par le passé ;
- disposer d'une forte capacité rédactionnelle en français ou en anglais, etc.

8- Durée de l'étude

La durée de l'étude est de 45 hommes/jours dans un intervalle de deux mois.

9- Délai de soumission

Les candidatures sont reçues au mail jobs@casad-int.org au plus tard le Vendredi 17 Octobre 2025 à 23h59 (Heure du Benin).